

2D-DOC



Date de facture 06/03/2026
N° de facture 11408136850326

Remise à Zéro 05/04/2026
Fin d'engagement 25/03/2027

N° de compte client 1.55459181
N° de ligne 06 40 11 79 83

M DULAC GUILLAUME
LIEU ROUTE DE MOULES
46310 UZECH

Bonjour, voici votre facture du 6 mars 2026

	€ HT	€ TTC(*)
Montant prélevé le 19 mars 2026		22,99
Vos services fournis par votre opérateur	12,49	14,99
Vos abonnements, forfaits et options	12,49	14,99
Vos communications (du 06/02 au 05/03)	0,00	0,00
Mensualité de votre facilité de paiement pour votre équipement		8,00
Montant de la facture soumis à TVA	12,49	14,99
TVA 20,00 % payée sur les débits		2,50
Montant hors TVA soumis à une TVA à 20,00 %		12,49

(*) Les montants unitaires sont arrondis, leur somme peut différer du montant total.

Votre facilité de paiement pour votre équipement

Le montant restant dû après cette mensualité sera de 96,00€, soit 12 mensualités.

Rappel : vous avez souscrit une facilité de paiement (E0041713796012) de 24 mensualités de 8,00€ d'un montant total de 192,00€.

Vous pouvez retrouver toutes les informations relatives à votre facilité de paiement dans la rubrique Mon Compte sur bouyguestelecom.fr.

Vous serez prélevé sur votre compte bancaire avec comme Référence Unique de Mandat (RUM) : BT1150G0U3C79



Utilisateur de la ligne		Numéro de la ligne		Annexe de la facture		
GUILLAUME DULAC		06 40 11 79 83		11408136850326		
				%TVA	€ HT	€ TTC(*)
Vos services fournis par votre opérateur					12,49	14,99
Vos abonnements, forfaits et options						14,99
Pour le mois à venir (du 06/03 au 05/04)						
• Forfait Client 250Go 5G Avantages smartphone				20,00	41,66	49,99
• Remise Forfait				20,00	-20,83	-25,00
• Economie B.iG				20,00	-8,33	-10,00
• Appels illim 120 destinations						inclus
Vos communications (du 06/02 au 05/03)						0,00
décomptées de vos forfaits						
• 11:59:36 dans le cadre de vos Appels illimités 24h/24						
• 22 unités dans le cadre de vos SMS/MMS illimités 24h/24						
• 00:04:06 dans le cadre de votre Messagerie vocale						
• 7 Go 804 dans le cadre de votre Internet décompté de votre forfait principal						
Total pour cette ligne						14,99

(*)Les montants TTC sont arrondis, leur somme peut différer de celle reprise sur la facture.

(*)Les montants TTC sont arrondis, leur somme peut différer de celle reprise sur la facture.

Utilisateur de la ligne
GUILLAUME DULAC
Numéro de ligne
06 40 11 79 83



Détail de votre facture du 6 mars 2026

Vos services fournis par votre opérateur

Vos communications

décomptées de vos forfaits

Internet décompté de votre forfait principal 0,00

Rappel : 1ko = 1024 octets, 1Mo = 1024 ko

Date	Volume	Pays	Coût € TTC*
05/02	123 Ko 247	France	0,000
06/02	275 Mo 414	France	0,000
07/02	319 Mo 900	France	0,000
08/02	218 Mo 063	France	0,000
09/02	251 Mo 715	France	0,000
10/02	219 Mo 788	France	0,000
11/02	330 Mo 172	France	0,000
12/02	481 Mo 003	France	0,000
13/02	301 Mo 080	France	0,000
14/02	873 Mo 472	France	0,000
15/02	296 Mo 974	France	0,000
16/02	376 Mo 098	France	0,000
17/02	442 Mo 420	France	0,000
18/02	365 Mo 765	France	0,000
19/02	220 Mo 369	France	0,000
20/02	292 Mo 815	France	0,000
21/02	266 Mo 678	France	0,000
22/02	246 Mo 941	France	0,000
23/02	151 Mo 437	France	0,000
24/02	123 Mo 889	France	0,000
25/02	306 Mo 281	France	0,000
26/02	340 Mo 745	France	0,000
27/02	476 Mo 296	France	0,000
28/02	279 Mo 433	France	0,000
01/03	359 Mo 611	France	0,000
02/03	639 Oct	France	0,000
03/03	175 Mo 103	France	0,000

Total de vos consommations 0,00

Tout est bien rangé dans cette facture

On récapitule ce qu'elle peut contenir ?

1 Vos services fournis par votre opérateur bien sûr

Vos abonnements, forfaits et options

C'est-à-dire votre forfait mensuel ainsi que ses options, remises déjà déduites.

Vos communications

Là, il s'agit uniquement des communications hors-forfait (ex. : appels vers ou depuis l'international, SMS, MMS et Internet mobile au-delà du forfait...).

Vos autres services et produits

Ici, on regroupe les frais ou achats ponctuels (recharges Internet mobile, vidéos à la demande, mise en service de ligne Bbox, frais de rejet de paiement ou de résiliation...).

Montant prélevé le 23 avril 2021		11,49
1	Vos services fournis par votre opérateur	0,00
	Vos abonnements, forfaits et options	0,00
	Vos communications (du 09/03 au 08/04)	0,00
	Vos autres services et produits	0,00
2	Vos services fournis par des tiers	0,00
	Vos services ponctuels	0,00
	Vos autres services de tiers (**)	3,49
3	Vos abonnements	3,49
	Mensualités de votre facilité de paiement pour votre équipement	8,00

1

Une facture détaillée avec les 10 chiffres des numéros de téléphone ?

Vous pouvez choisir l'option dans votre Espace Client et même demander vos précédentes factures avec un relevé à 10 chiffres.

2 Vos services de tiers

Les tiers, ce sont d'autres fournisseurs

Donc cela peut concerner des appels vers des numéros spéciaux ou courts, des appels ou SMS de vote ou de jeu TV, des achats de crédits de jeu, des services en ligne Internet+ et SMS+ (jeux, services de vidéo, sonneries, services de rencontre...).

Bon à savoir : toutes les coordonnées de ces fournisseurs de services sont sur le site surmafacture.fr

3 Des équipements à régler

Mensualité de votre facilité de paiement pour votre équipement

Ici, cela concerne un mobile acheté chez Bouygues Telecom et payé en plusieurs fois, en plus de votre forfait.

Avec l'app, maîtrisez vos dépenses

Sur l'appli Espace Client, vous pouvez, partout et tout le temps :

- Suivre votre consommation en temps réel,
- prévoir des alertes automatiques en cas de hors forfait sur les mobiles,
- bloquer un forfait pour éviter les dépassements de type numéros spéciaux, VOD, etc.,
- gérer vos achats ponctuels.

Pour télécharger l'appli Espace Client, il suffit de flasher ce code ci-dessous.



Votre Espace Client est aussi sur bouyguetelecom.fr, rubrique "Mon Compte".

Si vous avez encore des interrogations, on vous accompagne [ici](#)

Adresse : Bouygues Telecom - Service Client TSA 59013 - 60643 Chantilly Cedex

Par téléphone : Au 1064 du lundi au samedi de 8h à 20h. Depuis un mobile, appel gratuit puis mise en relation décomptée du forfait ou depuis un poste fixe, prix d'un appel local. Pour connaître l'ensemble de nos tarifs, rendez-vous sur bouyguetelecom.fr rubrique "Tarifs et conditions".

Il résulte des dispositions de l'article 256, I du CGI que le versement d'une somme d'un débiteur à son créancier ne peut être regardé comme la contrepartie d'une prestation de service entrant dans le champ de la TVA qu'à la condition qu'il existe un lien direct entre ce versement et une prestation individualisable.